

Le MCFDF et la Journée Mondiale des Femmes Rurales

La Fondation Voix Essentielles – Femmes en Démocratie a lancé aujourd’hui 29 octobre, un forum de deux jours en hommage aux femmes rurales intitulé : « Fanm riral se sèl tè peyi Dayiti » (les Femmes Rurales sont le sel de la terre d’Haïti) au Karibe Convention Center.

La Fondation Voix Essentielles – Femmes en Démocratie qui s’engage de façon continue au renforcement du pouvoir d’action des femmes » a été créée en septembre 2000. Elle s’inspire du mouvement international *Vital Voices* avec lequel elle partage la mission d’habiliter les femmes à exercer leur plein potentiel dans les domaines juridique, sociale, politique et économique depuis l’échelon local jusqu’aux hautes instances décisionnelles. Elle fait partie du réseau *Vital Voices Global Partnership* basé à Washington.

Plusieurs personnalités politiques dont la Ministre à la Condition féminine et aux Droits des Femmes, Marie Laurence Jocelyn Lassègue, la mairesse de la commune de Pétion-Ville, Claire Lydie Parent, la Sénateure Céméphise Gilles présidente de la commission sur les affaires sociales et la condition de la femme au Sénat, la députée de Milot (nord) qui est la présidente de la commission sur la condition féminine à la chambre basse, Marie Jossie Etienne.

Madame Lassègue a apporté son message aux femmes rurales d’Haïti.

(Discours Mme Lassègue)

POUR LA PRISE EN COMPTE DES INTERETS STRATEGIQUES DES FEMMES RURALES

Allocution de la Ministre à l’occasion de la Journée Mondiale des Femmes Rurales

Mesdames les agricultrices ; A vous l’honneur des premières salutations
Mesdames les honorables Parlementaires
Mesdames les membres des organisations de Femmes
Mesdames les responsables de Femmes en Démocratie
Mesdames, Messieurs
Bonjour

Depuis une douzaine d’années nous avons pris l’habitude de célébrer la Journée Mondiale des Femmes Rurales tous les 15 octobre. Cette année, Le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes a tenu à célébrer avec les concernées en allant à leur rencontre, dans les dix départements du pays : à Mirebalais dans le bas Plateau Central, dans la Grand’Anse, le Nord Ouest etc. Nous avons tenu à amplifier leur voix et les assurer du support du MCFDF pour le respect de leurs Droits en tant que Citoyennes du Monde Rural

Nous le savons, nous les avons entendues, les femmes vivant dans le monde rural, et vivant du rural, n’ont cesse de réclamer le respect de leur citoyenneté pleine et entière. Et, chaque

15 octobre est encore une occasion pour elles de s'unir pour réclamer le respect de leurs Droits. Elles refusent d'être traitées comme des êtres de seconde catégorie.

La plate-forme de Beijing adoptée par les Etats Nations, il y a déjà 12 ans, avait voulu signifier un pas en avant pour les femmes. Cependant, celles-ci sont encore trop souvent victimes de discrimination eu égard à l'éducation, la formation, l'emploi, la santé, les violences physiques, sexuelles et psychologiques, les exactions en temps de conflit, etc. L'éloignement géographique des femmes rurales les rend encore plus exposées. C'est pourquoi je me suis engagée à mobiliser les ressources du MCFDF pour accompagner les femmes rurales sur le chemin du respect de leurs droits à différents niveaux. Je veux citer

- le **Droit des femmes à participer à la prise de décisions et aux organisations agricoles** : ... Il est indispensable que les agricultrices participent aux décisions politiques prises par les organisations agricoles qui les représentent pour que leurs intérêts soient pris en compte par les gouvernements.

- les **Droits physiques concernant la violence contre les femmes rurales** : ... La violence familiale, le viol, les assassinats, la traite et le harcèlement sexuel sont autant de formes de violence inadmissibles. D'innombrables obstacles se dressent encore pour que les femmes obtiennent justice.

- le **Droit du travail dans le secteur agricole** : ... Le manque important de reconnaissance du travail des femmes dans le secteur agricole se poursuit : surexploitation du travail féminin, inégalités de salaire à travail et compétences équivalents.

-le **Droit à la santé** : ... La santé est primordiale pour pouvoir travailler efficacement. Un accès plus facile aux services de santé de qualité contribue à un meilleur niveau de vie dans les communautés rurales.

- le **Droit à l'éducation** : ... En Haïti, La proportion de femmes de 15-49 ans n'ayant reçu aucune instruction est plus élevée que celle des hommes de 15-59 ans (23 % contre 18 %). L'éducation permet entre autres aux femmes de mieux connaître leurs droits et de mieux s'impliquer au sein de la communauté.

Il importe surtout de citer les **droits d'accès aux / et de contrôle des ressources** de production. L'accès et le contrôle de la terre, de l'eau, des intrants, du travail ouvrent la voie à une plus grande productivité et à un développement agricole durable. La possession de la terre facilite aussi l'accès au crédit. Quant au contrôle des revenus tirés de la production, c'est la garantie pour une redéfinition des rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes.

La journée Mondiale des Femmes Rurales est une initiative lancée par plusieurs ONGs internationales à Beijing en 1995 lors de la 4^e Conférence internationale de l'ONU sur les femmes. La célébration de cette journée est orchestrée depuis 1997 par la Fondation Sommet Mondiale des Femmes. Ici cette année, Femmes en Démocratie a choisie d'honorer les femmes du monde rural. Ma présence à cette célébration est une autre occasion pour moi de réaffirmer ma détermination à travailler pour que les intérêts stratégiques de cette catégorie de femmes soient pris en compte dans les politiques publiques. Suivant la volonté du Premier Ministre de faire de l'année 2008 celle de la création de richesses, le MCFDF

intensifie son partenariat avec le Ministère de l'Agriculture afin d'assurer la généralisation des rapports sociaux de sexes dans les programmes sectoriels. D'un autre côté, le MCFDF poursuit son programme de promotion d'entreprises productives pour les femmes dans le monde rural. Autant d'action pour appliquer une politique d'égalité entre les sexes aussi dans le secteur agricole.

Toujours dans le cadre d'une politique d'égalité entre les hommes et les femmes, le MCFDF, fort des protocoles signés avec les Ministères de la Santé Publique, de la Justice, de l'Education Nationale et la Secrétairerie de l'Alphabétisation renforce les actions pour :

- ❖ Assurer des services adéquats de prise en charge et d'accompagnement aux femmes qui ont été victimes de violence de genre. Après avoir touché le secteur de la santé en habilitant les professionnels-les de ce secteur à fournir un service de qualité en la matière, le MCFDF met l'accent pour l'exercice 2007-2008 sur l'hébergement, l'accompagnement psychosocial et l'implication de la Police pour une réponse appropriée.
- ❖ Garantir le respect des femmes à la santé en mettant l'accent sur le fléau que constitue le cancer du col de l'utérus et du sein. L'Etat haïtien s'implique pour que les femmes du pays puissent avoir accès au service de prévention et de thérapie.
- ❖ Promouvoir l'éducation des filles et la formation des femmes, ce dans le cadre d'un système éducatif non sexiste exempt de stéréotype, tout en promouvant l'alphabétisation des citoyennes.

Comme vous le savez, la législation demeure une voie royale pour l'égalité. Le MCFDF a intégré cette dimension dans sa politique. Aussi, trois projets de loi ont-ils été remis au Gouvernement et seront sous peu soumis au Sénat de la République. Parmi ces projets, on retrouve la légalisation du plaçage qui est la forme d'union la plus usitée dans le monde rurale. Outre que de reconnaître légalement le plaçage, le vote de cette loi viendra mettre fin aux abus dont les femmes rurales et leur enfants font les frais en cas de séparation et ou de décès du conjoint.

Enfin pour finir, permettez-moi, femmes du monde rural, agricultrices de mon pays, permettez-moi, au nom du Gouvernement, de vous remercier pour tout ce que notre pays vous doit. Vous avez en moi une alliée déterminée à accompagner les Citoyennes du Monde Rural !

Port-au-Prince, le 30 octobre 2007

Marie Laurence Jocelyn Lassegue
Ministre